# UNE FAMILLE DE MUSICIENS FRANÇAIS : LES FORQUERAY AUX XVII° ET XVIII° SIÈCLES

**ÉTUDE SOCIALE** 

PAR

# Marie-Thérèse LALAGUË-GUILHEMSANS

licenciée ès lettres

#### SOURCES

Les minutes notariales et les registres paroissiaux de Chaumes-en-Brie, conservés aux Archives départementales de Seine-et-Marne, nous ont fourni les renseignements sur les Forqueray de Chaumes. Pour les Forqueray de Paris, nous avons utilisé essentiellement le Minutier central des notaires parisiens, ainsi que l'État de la France et les actes du Secrétariat de la maison du roi (série O¹ des Archives nationales) pour les violistes, et les comptes et délibérations des fabriques parisiennes (séries H⁵ et LL des Archives nationales) pour les organistes.

#### **AVANT-PROPOS**

On rencontre des dynasties de musiciens dès le xvie siècle, au service du roi, des établissements religieux ou des municipalités. Certaines se spécialisent dans un instrument, d'autres varient leurs activités. Les Forqueray composent et pratiquent le violon, la viole, l'orgue et le clavecin.

Du xvie au xviiie siècle, la musique prend de plus en plus d'importance dans la vie française. Le xviiie siècle voit le triomphe de l'art instrumental,

longtemps relégué à l'arrière-plan. Les Forqueray illustrent la musique instrumentale et ne se montrent pas insensibles aux courants extérieurs à la France, en particulier aux influences italienne et germanique.

# PREMIÈRE PARTIE

#### CHAUMES-EN-BRIE

#### INTRODUCTION

Un grand nombre de musiciens parisiens et versaillais sont d'origine provinciale. Les Forqueray viennent, comme les Couperin, de Chaumes-en-Brie.

Chaumes-en-Brie vit, aux xVIIIe et XVIIIE siècles, autour de son abbaye bénédictine. Centre assez important, elle n'est guère troublée, pendant cette période, que par la Fronde; le blé et la vigne constituent ses principales ressources.

On rencontre de nombreux « joueurs d'instruments » dans cette région. En un peu plus d'un siècle, au moins dix musiciens quittent Chaumes pour s'illustrer à Paris, à Versailles ou à l'étranger. Chaumes possède deux orgues, l'un abbatial, le second paroissial, et presque tous les musiciens issus de ce village sont organistes.

#### CHAPITRE PREMIER

#### ÉTUDE GÉNÉALOGIQUE

Les origines des Forqueray. — Des Forqueray vivent à Bailly-Carrois, en Brie, dès 1546; c'est de là que semble venir le plus ancien ancêtre connu des musiciens, le manouvrier Etienne Forqueray, qui vit à Fontenay-Trésigny, près de Chaumes, en 1591. Il meurt en 1602, laissant un fils posthume, Gilles I, né en 1603.

Gilles vit à Chaumes avec sa mère dès 1607; il devient boucher. De son second mariage, en 1635, il a quatorze enfants. Il prend de plus en plus d'importance dans son village. Il meurt en 1660 ou 1661.

D'autres Forqueray vivent dans la région, mais leurs liens avec la famille des musiciens restent obscurs.

La filiation. - Huit enfants de Gilles I survivent, dont le maître à danser

Michel I, qui fonde un foyer à Paris.

Le fils aîné de Gilles I, Nicolas I, devient l'un des plus importants personnages de Chaumes et prend à ferme certains droits seigneuriaux. Marié en 1670, il a dix enfants, dont trois meurent jeunes. L'une de ses filles épouse le boucher Michel I Grillon; elle est mère de l'organiste Michel III Grillon. L'un de ses fils, Michel II Forqueray, part pour Paris où il devient également organiste; un autre, Nicolas II, aura pour petit-fils l'organiste Joseph Pouteau. Nicolas I meurt en 1703.

L'aîné des fils de Nicolas I est Gilles III. De son mariage, en 1698, il a dix enfants, dont trois survivent. Son fils aîné Nicolas-Gilles devient organiste à Paris, sa fille cadette épouse l'organiste de l'abbaye de Chaumes, Etienne Luce.

Gilles III meurt en 1723.

A la fin du xvIII<sup>e</sup> siècle, la branche aînée, celle de Nicolas I, s'est éteinte à Chaumes; la branche cadette maintient le nom des Forqueray en ce village jusqu'à la fin du xix<sup>e</sup> siècle.

#### CHAPITRE II

#### LES FORQUERAY ET LEURS CONCITOYENS

Les Forqueray entrent en relation avec leurs concitoyens notamment par le biais des mariages et du choix professionnel.

Les alliances. — Les Forqueray s'allient tantôt à des familles « indigènes », tantôt à des familles « horsaines », avec, semble-t-il, une prédilection pour cette seconde catégorie. Ils fixent en général leur choix dans des familles d'artisans ou de laboureurs d'un niveau social équivalent au leur. Dans un seul cas, ils s'unissent à une famille de basoche, elle-même alliée aux Couperin.

Les liens entre les divers groupes familiaux. — De forts liens familiaux existent chez les Forqueray; on le constate surtout à l'occasion des cérémonies religieuses. Les liens dépendent en partie de la personnalité du «chef». Nicolas I exerce sur toute la famille, y compris les alliés, une sorte de patriarcat; au contraire, son fils Gilles III s'efface devant ses cousins et alliés. Bien que les unions entre parents soient assez fréquentes à Chaumes, chez les Forqueray l'on n'a recours qu'en une occasion à une dispense pour consanguinité.

Les professions. — Les professions dominantes sont, chez les Forqueray, celles de boucher, puis de cabaretier. Gilles 1 et ses fils sont bouchers, s'unissent à des familles de bouchers. Les enfants de Nicolas I suivent tout d'abord cette voie, mais lorsque Gilles III, par son mariage, hérite d'une hôtellerie, il se tourne vers la profession de cabaretier, et ses deux gendres sont hôteliers. Vers le milieu du xviii° siècle, quelques représentants de la branche cadette sont encore bouchers, puis ils abandonnent eux aussi la profession pour devenir hôteliers.

#### CHAPITRE III

#### LA FORTUNE

Gilles I se constitue une aisance confortable. Son fils Nicolas I multiplie les tractations, semble s'enrichir, mais s'endette énormément. La situation financière de son petit-fils Gilles III n'est guère florissante, et, au milieu du xviiie siècle, la fortune passe à la branche cadette des Forqueray.

Dès 1634, Gilles I loue, puis acquiert la maison qui abritera ses descendants jusqu'à la fin du xviiie siècle. Nicolas I ne vit pas toujours en ce lieu, mais garde la propriété, qui passe à son second fils, Nicolas II, lorsque son fils aîné Gilles III obtient l'hôtellerie de la « Pomme de Pin ».

Parallèlement à leurs activités de bouchers ou d'hôteliers, les Forqueray entretiennent leurs terres et leurs vignes, achètent, vendent, échangent, et surtout prennent à ferme des surfaces de terrain de plus en plus importantes, au moins jusqu'à Nicolas I.

L'étude des clauses des contrats de mariage des Forqueray confirme l'enrichissement de Nicolas I par rapport à Gilles I et la baisse que connaît la situation de Gilles III.

Seuls deux inventaires après décès ont été conservés pour les Forqueray de Chaumes. Celui de la première femme de Gilles I, dressé en 1635, classe Gilles, au début de sa carrière, dans les fortunes modestes, et celui de Nicolas I, dressé en 1704, classe le défunt dans les fortunes moyennes. La présence d'un livre chez Nicolas I et le fait que presque tous les Forqueray savent signer semblent indiquer un niveau d'instruction légèrement supérieur à celui de nombre de leurs concitoyens.

#### CHAPITRE IV

### L'EXIL DES MUSICIENS DE CHAUMES

Les musiciens vivant à Chaumes, mal rémunérés, ne peuvent subsister uniquement grâce à leur art et exercent une seconde activité : ils sont marchands, tonneliers ou huissiers. Cette seconde profession prend souvent le pas sur la première, et, pour un artiste désirant se consacrer entièrement à la musique, la seule issue reste le départ pour Paris, où il espère gagner gloire et fortune.

#### DEUXIÈME PARTIE

#### **PARIS**

Paris et Versailles constituent le double centre musical de la France, mais peu à peu la « ville » prend le pas sur la « cour ». Les concerts publics et privés s'y multiplient, et les Parisiens se passionnent pour la musique.

Les musiciens ne jouissent pas, en général, d'une très haute considération. Les plus estimés sont généralement les organistes, au service de Dieu, et les musiciens du roi. Mais au moindre incident éclate le mépris que les grands éprouvent à l'égard des musiciens.

Ι

## LES VIOLISTES

#### CHAPITRE PREMIER

#### LA VIE PRIVEE ET LES ALLIANCES DES VIOLISTES

Vie privée de Michel I (1650-1714 ou 1715). — Michel I, fils de Gilles I, constitue le lien entre violistes et organistes. Né en 1650 à Chaumes, il sert probablement quelques années le seigneur de Forest, puis en 1670 il s'installe à Paris où il suit l'enseignement du violon du roi, Urbain Reffier. Il exerce dans la capitale le métier de maître à danser. Il épouse vers 1671 Françoise Garlin, dont il a un fils, Antoine. Il revient de temps en temps à Chaumes jusqu'en 1685. Il meurt en 1714 ou 1715.

Vie privée d'Antoine (1672-1745). — Antoine naît en 1672 à Paris. Il révèle très tôt d'étonnantes dispositions pour la musique et entre très jeune au service du roi. Il épouse en 1697 Angélique Houssu et en a trois enfants, dont Jean-Baptiste-Antoine, né en 1699. Mais l'union n'est pas heureuse; Antoine bat sa femme, la laisse dans le plus complet dénuement ainsi que ses enfants, la trompe et s'enivre en compagnie de ses servantes. Après de nombreuses disputes et un procès, Angélique obtient la séparation en 1710. Puis Antoine se brouille avec son fils. En 1731, il se retire à Mantes où il meurt en 1745.

Vie privée de Jean-Baptiste-Antoine (1699-1782). — Jean-Baptiste-Antoine naît en 1699 à Paris. Comme son père, il se montre rapidement excellent musicien. Jaloux de son talent, Antoine le fait emprisonner à Bicêtre en 1715 et exiler en 1725, sur de fausses accusations. Rappelé en France grâce à ses amis, il s'installe à Paris. Il épouse en 1732 Jeanne Nolson, qui meurt en 1740 sans lui avoir donné d'enfants; l'année suivante, il épouse Marie-Rose Dubois, clave-ciniste réputée. Il en a deux enfants. En 1745, il succède à son père au service du roi. En 1768, il décline l'offre, que lui fait le prince Frédéric-Guillaume de Prusse, d'un voyage dans son pays, en alléguant son âge et ses infirmités. Quelques années plus tard, il est atteint de paralysie; il meurt le 19 juillet 1782.

Les alliances. — On ne possède qu'un nombre insuffisant de documents pour connaître le milieu de Françoise Garlin, femme de Michel I.

Angélique Houssu appartient à une famille d'organistes parisiens; son père, Antoine Houssu, est organiste de Saint-Jean-en-Grève et de Saint-Leu-Saint-Gilles.

Jeanne Nolson, première épouse de Jean-Baptiste, est apparentée aux musiciens Boucon-Mondonville.

Marie-Rose Dubois, seconde épouse de Jean-Baptiste, fille d'un avocat au Parlement, est issue d'une famille de robe franc-comtoise.

Qu'ils s'allient à des familles de musiciens ou s'engagent dans une famille de parlementaires, les Forqueray portent toujours leur choix sur des relations de quartier.

#### CHAPITRE II

#### LA FORTUNE

Les revenus professionnels. — On ne peut qu'émettre des hypothèses à propos des revenus de Michel I.

Antoine et Jean-Baptiste perçoivent au service du roi des gages, des «entretenements » et divers suppléments. Ils augmentent ces revenus par leurs charges auprès des grands seigneurs, par des concerts et par l'enseignement.

Les opérations financières. — Michel I ne peut acquérir des rentes, minimes, qu'à la fin de sa vie. Antoine se lance dans l'aventure de Law et est remboursé de ses pertes par le Régent, ce qui lui permet d'investir dans les rentes jusqu'à 175 000 livres en une seule année. Il multiplie les affaires financières tout au long de sa vie. Jean-Baptiste acquiert également de nombreuses rentes, et surtout prête beaucoup d'argent.

Les successions. — Michel I ne recueille rien de l'héritage de ses parents. Antoine n'hérite pas de tous ses biens, car son père en laisse une partie à une nièce. La femme d'Antoine, Angélique Houssu, hérite de tous les biens de ses parents. Jean-Baptiste doit partager avec sa sœur la fortune considérable d'Antoine et d'Angélique; il garde en usufruit la moitié des biens de sa première épouse, Jeanne Nolson. Le père de sa seconde épouse ne laisse à celle-ci que l'usufruit de ses biens, assez importants, la propriété en échéant à ses petitsenfants.

Le niveau de vie. — L'étude des contrats de mariage révèle une montée continue dans la situation financière des Forqueray violistes.

Antoine mène dans sa jeunesse un train de vie fastueux, peut-être audessus de ses possibilités réelles. En 1731, il acquiert une maison à Mantes, où il se retire. Jean-Baptiste passe la plus grande partie de sa vie dans un bel appartement de la rue Croix-des-Petits-Champs, dont l'inventaire après décès de Jeanne Nolson dévoile la somptuosité. Marie-Rose Dubois lui apporte une loge à la foire Saint-Germain et une maison à Fontenay-aux-Roses, puis il achète d'autres loges ainsi qu'une propriété à l'Isle-Adam, où l'appelle le service du prince de Conti.

### CHAPITRE III

#### I.A VIE PROFESSIONNELLE DES VIOLISTES

Les instruments. — Michel I n'est en réalité que violoniste. Le violon est un instrument très stable, qui ne s'est pratiquement pas modifié depuis le xvie siècle. La viole passe de cinq à six, puis à sept cordes. Au cours du xviiie siècle, la basse de viole disparaît devant le violoncelle.

Les débuts. — Michel I se forme auprès du violon du roi, Urbain Reffier. Antoine et Jean-Baptiste se « produisent » tous deux, à l'âge de cinq ans, devant Louis XIV, et adoptent la basse de viole.

Les charges officielles. — Michel I acquiert pour Antoine une charge de basse de viole à la Chambre du roi en 1689; mais lui-même n'appartient pas à la musique du roi. Vers 1715 Antoine est titulaire d'une charge de flûtiste, qu'il échange en 1733 contre une charge de chantre; il se peut qu'il ait gardé une seconde charge de basse de viole, peut-être à la Chapelle-Musique. Jean-Baptiste succède à son père comme chantre en 1745, mais il se peut qu'il ait auparavant obtenu une autre charge. Lors de la réorganisation de la musique royale, en 1761, on le classe parmi les vétérans et il reçoit une pension.

Les charges auprès des grands. — Antoine sert l'Électeur de Bavière en exil en France, le futur Régent, le prince de Condé et la duchesse du Maine. Jean-Baptiste sert le prince de Conti.

Les concerts. — Antoine donne des concerts pour les grands et chez lui, à l'Hôtel de Soissons. Jean-Baptiste donne des concerts en province, puis fréquente assidûment le monde des concerts parisiens et se produit au « Concert spirituel ».

Les leçons. — Antoine et Jean-Baptiste enseignent leur art surtout dans les hautes sphères de la société.

Les œuvres. — Nous n'avons gardé qu'une trentaine des trois cents pièces qu'aurait composées Antoine. Jean-Baptiste paraît être un auteur assez fécond, mais seules trois de ses pièces ont été conservées. Jean-Baptiste édite l'œuvre de son père, puis des œuvres étrangères, italiennes notamment, en compagnie de La Chevardière.

Les violistes et leurs contemporains. — Michel I n'est connu qu'en fonction de son fils. Par contre, Antoine et Jean-Baptiste sont célèbres, en France et à l'étranger, surtout pour leur extraordinaire virtuosité sur la basse de viole. Six œuvres musicales au moins sont dédiées aux Forqueray, mais, dans certains cas, il est difficile de savoir si l'on rend hommage aux violistes ou à leurs cousins, les organistes.

II

# LES ORGANISTES

### CHAPITRE PREMIER

# LA VIE PRIVÉE ET LES ALLIANCES DES ORGANISTES

Vie privée de Michel II (1681-1757). — Michel II, fils de Nicolas I, est le neveu du maître à danser Michel I. Il naît à Chaumes-en-Brie en 1681 et s'installe à Paris entre 1698 et 1702. Il épouse en 1703 Marie Troton, qui meurt en 1728 sans enfants. Il revient fréquemment à Chaumes et garde de nombreux liens avec les siens. Il meurt en 1757 à Montfort-l'Amaury, où vit une nièce de sa femme.

Vie privée de Nicolas-Gilles (1703-1761). — Nicolas-Gilles, fils de Gilles III, est le neveu de Michel II. Il naît à Chaumes en 1703 et se fixe à Paris avant 1719. Comme son oncle, il fait souvent le voyage de Chaumes. Il épouse en 1734 Elisabeth-Nicole Séjan, dont il a un fils mort en bas âge. Il semble souffrir d'une santé fragile et est souvent malade. Il meurt en 1761 à Chaumes.

Les alliances. — Marie Troton est originaire de Lyon; nous n'avons sur sa famille que des renseignements épars.

Elisabeth-Nicole Séjan appartient à une famille de marchands de vin; ses neveux, Nicolas et Edmé-Philibert Séjan, deviennent, sous l'influence de Nicolas-Gilles, d'illustres organistes.

La famille, directe ou alliée, a une grande importance chez les Forqueray organistes, qui restent très unis aux leurs, même à Paris.

#### CHAPITRE II

#### LA FORTUNE DES ORGANISTES

Les revenus professionnels. — Les gages que tirent les organistes de leurs fonctions dans les paroisses représentent peu de chose auprès de ceux que tirent leurs cousins violistes de leurs charges auprès du roi ou des grands, mais, comparés à d'autres musiciens de la capitale, ils font figure de privilégiés.

L'enseignement représente une part importante des revenus des organistes, mais ils éprouvent de nombreuses difficultés à se faire rétribuer.

Les opérations financières. — Les deux organistes passent de nombreuses constitutions de rente. A son décès, Michel II jouit de plus de 6 000 livres de

rente, mais le don que lui a fait Bernard de Rieux, fils du financier Samuel Bernard, de 1 200 livres de rente, explique en partie sa situation financière. Nicolas-Gilles jouit à sa mort d'un peu moins de 2 000 livres de rente.

Les successions. — Michel II et Nicolas-Gilles ne gardent rien de leurs possessions de Chaumes. Nicolas-Gilles reçoit une part de la succession de son beau-père et une part de celle de son oncle Michel II.

Le niveau de vie. — Les clauses des contrats de mariage des deux organistes révèlent une fortune nettement inférieure à celle des violistes; mais, comparés à leurs frères et sœurs demeurés à Chaumes, ils se sont constitué une situation matérielle tout à fait respectable.

Michel II devient principal locataire de son appartement parisien et le sous-loue; il loue également une maison à Passy, où l'attirent peut-être les financiers Bernard ou La Pouplinière. Il laisse un capital de près de 50 000 livres; en trente ans, sa fortune s'est multipliée par huit et demi. Nicolas-Gilles reprend l'appartement parisien de Michel II à la mort de ce dernier; il laisse 32 500 livres de capital.

#### CHAPITRE III

#### LA VIE PROFESSIONNELLE DES ORGANISTES

Les instruments. — Le clavecin remonte au xive siècle; il connaît son plus grand succès entre 1690 et 1715. A la fin du xviiie siècle, il disparaît devant le piano-forte. L'orgue, instrument très ancien, prend de l'importance surtout à partir du xive siècle. L'orgue classique atteint son apogée entre 1665 et 1740, et ne subit guère de modifications jusque vers 1840.

Les débuts des organistes. — Michel II et Nicolas-Gilles apprennent leur art auprès de l'organiste de l'abbaye de Chaumes, Jean-Baptiste-Antoine Dupuis, dit Dubuisson. Michel II obtient sa première titulature peu de temps après son arrivée à Paris, alors que Nicolas-Gilles doit attendre quelques années.

Le service des orgues. — Michel II devient organiste de Saint-Martin-des-Champs en 1703 et de Saint-Séverin en 1704. Nicolas-Gilles obtient quelques survivances, puis devient titulaire aux Saints-Innocents en 1731, à Saint-Laurent en 1732, à Saint-Merry peut-être en 1738, à Saint-Séverin en 1757, au collège des Jésuites probablement entre 1738 et 1754. Tous deux doivent faire face à un nombre important de « services ». Ils surveillent de près leurs orgues et entretiennent des relations régulières avec les facteurs d'orgues. Nicolas-Gilles a des « commis » de valeur.

Michel II laisse la survivance de Saint-Séverin, dès 1725, à Nicolas-Gilles, et celle de Saint-Martin-des-Champs, en 1753, à son petit-neveu Joseph Pouteau. Nicolas-Gilles choisit ses survivanciers entre 1754 et 1761 : Lalande à Saint-Laurent, son neveu Nicolas Séjan à Saint-Séverin, Desprez à Saint-Merry et aux Saints-Innocents.

Les leçons. — Michel II et Nicolas-Gilles ont des élèves « amateurs » dans la petite ou moyenne aristocratie et dans la haute ou moyenne bourgeoisie. Parmi leurs élèves professionnels figurent Pouteau, Dufour, Lalande et les Séjan.

Au-delà du service religieux et de l'enseignement. — Il se peut que Michel II et Nicolas-Gilles participent à des concerts, notamment chez les Bernard et chez La Pouplinière, mais nous n'en avons pas la preuve.

Les œuvres. — Presque tous les organistes du XVIII<sup>e</sup> siècle composent, mais on n'a gardé des Forqueray que quelques « airs » parus dans les *Recueils* de Ballard de 1719 à 1722.

Les organistes et leurs contemporains. — Michel II et Nicolas-Gilles sont moins connus que leurs cousins violistes et, à la fin du xviiie siècle, tombent dans l'oubli. Mais ils ont le mérite d'avoir formé des élèves, et l'un d'eux, Nicolas Séjan, assure la transition entre les grands organistes du xviiie siècle et l'école française d'orgue du xixe siècle.

#### III

# LES DESCENDANTS INDIRECTS DES FORQUERAY

Michel III Grillon (1713-entre 1759 et 1761). — Michel III Grillon est neveu de Michel II Forqueray, cousin de Nicolas-Gilles. Il devient organiste et maître de clavecin à Paris vers 1740.

Michel-Vincent de Paul Luce (1740-avant 1791). — Contrairement à ce que l'on a longtemps pensé, Michel-Vincent de Paul, fils de l'organiste calmétien Étienne Luce et neveu de Nicolas-Gilles, ne semble pas avoir été organiste. Il y a probablement eu confusion avec l'organiste de Notre-Dame, Claude-Étienne Luce.

Joseph Pouteau (1739-1823). — Joseph Pouteau est le petit-neveu de Michel II Forqueray, dont il devient survivancier à Saint-Martin-des-Champs en 1753. Il est organiste à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, au couvent des Filles-Dieu, au couvent des Ursulines et à Saint-Merry. Il est également compositeur.

#### CONCLUSION

Quatre facteurs font des Forqueray des musiciens privilégiés; ce sont d'une part les gages et les rentes qui leur assurent une régularité des revenus, d'autre part les domestiques et les « résidences secondaires » hors de Paris qui prouvent une aisance au-dessus de la moyenne. Si l'on tente de les placer, tant du point de vue de la renommée que de celui des biens, dans une hiérarchie des musiciens aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, ils figurent dans une position intermédiaire entre les plus grands, un Lully, un Rameau ou un Couperin, et les petits maîtres à danser ou maîtres de musique parisiens.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

Contrats de mariage. — Procurations. — Donations. — Baux. — Testaments. — Inventaires après décès. — Contrats professionnels (apprentissage, association). — Réceptions d'organistes par les fabriques.

### ANNEXES

Catalogue des œuvres. — Tableaux généalogiques. — Tableaux récapitulatifs des opérations financières. — Liste des domiciles parisiens. — Plans (Chaumes, Paris). — Portraits.

the first profit and the control of the control of

and the second of the second o